

CHAUFFAGE | POMPE A CHALEUR AIR/AIR



POURQUOI INSTALLER UNE POMPE A CHALEUR AIR/AIR ?

Si vous voulez réaliser des économies d'énergie significatives alors, n'hésitez pas à opter pour la pompe à chaleur air/air. Cet appareil de chauffage utilise en effet une source d'énergie extrêmement simple à exploiter, à savoir l'air.

Ce dernier se révèle également être une **énergie renouvelable et neutre** ce qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au chauffage. Cerise sur le gâteau, la pompe à chaleur air/air possède un usage spécifique pour chaque saison. **En hiver, elle chauffe votre maison et en été, elle peut servir pour la climatisation.**

Enfin, sachez qu'en optant pour la pompe à chaleur air/air, vous pourrez **diminuer vos dépenses en énergie jusqu'à 30%**.

COMMENT FONCTIONNE UNE POMPE A CHALEUR AIR/AIR ?

La pompe à chaleur air/air sert de système de chauffage principal. Elle repose sur un système formé par deux unités ainsi qu'un circuit de fluide frigorigène. La première unité se situe à l'extérieur de votre logement et **puise les calories contenues dans l'air** afin de chauffer le fluide frigorigène. Ce dernier transfère ensuite cette chaleur à la deuxième unité installée à l'intérieur de la maison. Finalement, celle-ci se chargera de propager la chaleur dans toute la maison.

Dans le cas d'une **pompe à chaleur réversible**, la pompe à chaleur air/air effectue le travail inverse afin de baisser la température ambiante dans votre logement. En d'autres termes, elle agit comme un climatiseur en inversant le rôle de ses deux unités.

DIFFERENCE ENTRE POMPE A CHALEUR AIR/AIR ET POMPE A CHALEUR AIR/EAU

La **pompe à chaleur air/eau** se sert de l'eau pour répandre la chaleur puisée dans l'air extérieur. Cela permet ainsi de chauffer votre maison grâce à des radiateurs ou à un plancher chauffant. La pompe à chaleur air/air, elle, sert de système de chauffage et de climatisation, mais ne produit pas d'eau chaude sanitaire.

CRITERES TECHNIQUES A RESPECTER

- Coefficient de performance saisonnier (SCOP) \geq 3,9

QUALIFICATION DE VOTRE ARTISAN

Aucune qualification n'est exigée pour ces travaux.

INFORMATIONS DOSSIER

Les mentions suivantes devront être indiquées sur la facture de vos travaux :

- la date et le n° de facture
- l'adresse des travaux
- la mise en place d'une pompe à chaleur air/air
- le coefficient de performance saisonnier de la pompe à chaleur (SCOP)

Vous devez vous inscrire sur notre site AVANT l'engagement de vos travaux auprès de votre artisan (signature du devis ou bon de commande ou versement d'un acompte).

Votre pouvez nous faire parvenir votre dossier complet :

- en le déposant directement dans votre espace client
- en l'envoyant à dossiers@primesecoenergie.com
- en l'envoyant par voie postale à l'adresse :



PRIMESECOENERGIE.COM

18 RUE DE TILSITT

75017 PARIS

Pour toute question, vous pouvez nous contacter
au 01 83 81 80 31 ou à l'adresse contact@primesecoenergie.com